

A Joinville le Pont, le 26 octobre 2015

Objet : Participation aux compétitions nationales de Kayak Polo 2016

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint les informations concernant l'inscription aux compétitions nationales de kayak-polo 2016 :

- Rappels et précisions de règles
- Calendrier des compétitions nationales 2016
- Bordereaux d'engagement d'équipe (par type d'équipe)
- Formulaire d'autorisation d'équipe « bi-clubs »

Vos demandes d'inscription doivent être envoyées par la poste à l'adresse suivante :

Fédération Française de Canoë-Kayak Service Animation Sportive 87 quai de la Marne 94340 Joinville le Pont Cedex

Dans les jours qui ont suivi votre envoi, nous vous invitons à vous faire confirmer la réception de votre courrier auprès du Service Animation Sportive. Vous pouvez aussi envoyer vos bordereaux scannés et fournis en pièce jointe à <u>events@ffck.org</u>.

Bonne chance et bonne préparation.

Sportivement,

Etienne Gérain Président de la Commission Nationale Kayak-Polo



RAPPELS ET PRECISIONS DE REGLES (1/4)

Règles administratives d'inscription

L'article RP 158 du règlement sportif précise, notamment, que pour s'inscrire à un championnat, il faut respecter le point suivant : « s'être acquitté des amendes des années précédentes ».

Les inscriptions ne seront validées que si le dossier est complet et que les amendes sont réglées avant la date de clôture.

Dates limites d'inscription

Les dates limites d'inscription et les frais d'inscription sont les suivants :

Compétition	Date de clôture	Frais d'inscription
Championnats Seniors (N1F N1H, N2H, N3H, N4H) Championnats Jeunes (U15, U18)	31 décembre 2015	150 €
Coupe de France Senior Hommes (CFH) Coupes de France Senior Femmes (CFF) Coupe de France et moins de 15 ans (CF15)	31 mai 2016	150 €
Tournoi Qualificatif National (NQH) Compétition ouverte aux équipes de région qui prétendent à accéder en N4H 2017	30 septembre 2016	100 €

Règles de participation au niveau individuel

Extrait du règlement sportif 2016 : Ac

Accès possibles aux compétitions nationales 2016 :

Article RG 34 - Catégories d'âges par année civile.

- Poussin (P): 9 et 10 ans,
- Benjamin (B): 11 et 12 ans,
- Minime (M): 13 (Minime 1) et 14 ans (minime 2),
- Cadet (C): 15 (Cadet 1) et 16 ans (Cadet 2),
- Junior (J): 17 (Junior 1) et 18 ans (Junior 2),
- Senior (S): 19 à 34 ans,
- Vétéran (V):
 - o GROUPE A:
 - V1:35 à 39 ans
 - V2:40 à 44 ans
 - V3:45 à 49 ans
 - o GROUPE B:
 - V4:50 à 54 ans
 - V5:55 à 59 ans
 - V6:60 à 64 ans
 - Groupe C:
 - V7:65 à 69 ans
 - ...

Туре	Compétition	Accès possible (*)		
Moins de	U15	Minime 1 et 2		
15 ans	CF15	Cadet 1		
Moins de	U18	Cadet 2		
18 ans		Junior 1 et 2		
Senior	N1F	Cadet 2		
	N1H, N2H, N3H, N4H	Junior 1 et 2		
	NQH	Senior		
	CFF, CFH	Vétéran A, B et C		

- (*) Accès possible avec ou sans surclassement. Les règles de surclassement sont disponibles sur le site fédéral.
- (*) Un joueur surclassé pourra toujours jouer dans sa catégorie



RAPPELS ET PRECISIONS DE REGLES (2/4)

Règles de participation au niveau équipe

Deux clubs affiliés peuvent être autorisés, à titre provisoire, à se regrouper pour former une équipe, sur certaines compétitions uniquement, en suivant les principes suivants :

- Un club ne peut faire qu'un seul regroupement sur la même compétition.
- Les joueurs conservent les licences de leur club.
- La demande de regroupement doit être formulée conjointement par les clubs concernés et contenir un avis du comité régional ou des comités régionaux concernés.
 Elle doit indiquer sur quelle compétition elle est applicable, indiquer le club pilote/gestionnaire. Elle doit être soumise à la commission nationale au moment de l'inscription (voir le formulaire en fin de courrier).
- Les autorisations sont accordées par la commission nationale, valables pour un an, et peuvent être renouvelées sur décision de la commission nationale suite à une proposition des deux clubs concernés.

Les équipes suivantes peuvent participer aux compétitions :

Compétition	Mixité	Club	Comité départemental	Comité régional	Bi-club
N1H	Non	1	-	-	-
N1F	Non	1 ou +	1 ou +	1 ou +	1
U15	Oui	1 ou +	1 ou +	1 ou +	1
U18	Non	1 ou +	1 ou +	1 ou +	1
CFF	Non	1 ou +	1 ou +	1 ou +	1
CFH	Non	1	-	-	-
CF15	Oui	1 ou +	1 ou +	1 ou +	1
N2H	Non	1	-	-	-
N3H	Non	1	-	-	-
N4H	Non	1	-	-	-
NQH	Non	1	-	-	-

Les compétitions mixtes peuvent accueillir des équipes composées uniquement de garçons, ou uniquement de filles, ou de filles et de garçons.



RAPPELS ET PRECISIONS DE REGLES (3/4)

Noms d'équipe

Les noms d'équipe doivent respecter les règles suivantes :

- Règle n°1 : ils doivent contenir maximum 20 caractères, tirets et espaces compris.
- Règle n°2: ils doivent respecter la nomenclature suivante: <Préfixe> NOM <Catégorie> <Numéro>.

Les préfixes sont les suivants :

- Aucun dans le cas d'une inscription standard (un club)
- « BC » dans le cas d'une équipe « bi-club »
- « CD » dans le cas d'une équipe de comité départemental
- « CR » dans le cas d'une équipe de comité régional

Nomenclature des noms :

- Dans le cas d'une équipe bi-club, le nom de l'équipe sera <nom du club pilote> <nom du deuxième club>
- Dans le cas d'une équipe départementale ou régionale, le nom de l'équipe sera le nom du département ou de la région.
- Dans le cas où le nom du club, CD, CR, ou bi-club est trop long par rapport à la règle n°1, un diminutif ou un sigle doivent être proposés pour être conforme à cette règle.

Les catégories sont les suivantes :

- « F » pour une équipe senior composée uniquement de femmes
- « 15 » pour une équipe moins de 15 ans
- « 18 » pour une équipe moins de 18 ans
- Aucun dans les autres cas

Les numéros sont en chiffre romain, et correspondent au rang de l'équipe dans une même entité (club, CD, CR) :

- Aucun dans le cas d'une équipe bi-club
- « I » pour l'équipe première dans une même catégorie d'âge
- « II » pour la première équipe réserve dans une même catégorie d'âge
- « III » pour la deuxième équipe réserve dans une même catégorie d'âge
- « IV » pour la troisième équipe réserve dans une même catégorie d'âge



RAPPELS ET PRECISIONS DE REGLES (4/4)

Fourniture d'arbitre

Chaque équipe doit posséder leurs propres responsables (responsable d'équipe et arbitre). Un arbitre d'une équipe ne peut pas être arbitre d'une autre équipe.

Dans le cas où deux inscriptions en compétition nationale 2016 ont un arbitre commun, les deux inscriptions seront rejetées.

L'arbitre inscrit sur le bordereau d'inscription doit être présent sur l'ensemble des journées auxquelles participent son équipe, ou doit se faire remplacer par un autre arbitre, après avoir informé au préalable le Chef des Arbitres et que celui-ci ait donné son accord. Celui-ci, et son remplaçant, doivent posséder le niveau requis tel que défini dans le tableau ci-dessous :

Catégori e	Compétition	Niveau	minimal de qualification			
Senior	Championnat de France N1H	NAT-	Arbitre national catégorie B			
	Coupe de France Hommes (finale)	В				
	Championnat de France N1F	NAT-	Arbitre national catégorie C			
	Championnat national N2H	С				
	Championnat national N3H					
	Championnat national N4H (finale)					
	Coupe de France Hommes (3 ^{ème} /4 ^{ème} tour))				
	Championnat national N4H (zones)	REG Arbitre régional				
	Tournoi qualificatif national (NQH)					
	Coupe de France Hommes (1 ^{er} /2 ^{ème} tour)					
	Coupe de France Femmes (tour et finale)					
Jeunes	Championnat de France U18	REG Arbitre régional				
	Championnat de France U15					
	Coupe de France CF15					

Dans le cas où un bordereau ne contient pas de nom d'arbitre ou que le licencié nommé n'a pas le niveau requis, l'inscription sera rejetée.

Chronomètre de temps d'action de but

Le chronomètre de temps d'action de but est mis en place en 2016 sur les compétitions suivantes :

- N1F, N1H, N2H, N3H, CFF, CFH (comme en 2015)
- Zones et finale N4H (nouveauté)
- U18 (nouveauté)

Les compétitions suivantes se déroulent sans chronomètre de temps d'action de but :

U15 et CF15



CALENDRIER DES COMPETITIONS NATIONALES KAYAK-POLO 2016

Les candidatures pour l'organisation d'une journée de compétition nationale sont ouvertes sur l'extranet fédéral : https://ffck-goal.multimediabs.com/

Championnats de France

N1H	N1F	U15 [1] [2]	U18 [1] [2]
20-21 février	27-28 février	18-19 mars	18-19 mars
26-27 mars	19-20 mars	2-3 avril	2-3 avril
9-10 avril	9-10 avril	7-8 mai	7-8 mai
16-17 avril	16-17 avril	28-29 mai	28-29 mai
21-22 mai	21-22 mai	1-2-3 juillet (finale)	1-2-3 juillet (finale)
18-19 juin	18-19 juin		
1-2-3 juillet	1-2-3 juillet		

Coupes de France

CFH	CFF	CF15
9-10 avril (1 ^{er} tour)	8-9 octobre (1 ^{er} tour)	8-9 octobre (1 ^{er} tour)
21-22 mai (<i>2^{ème} tour</i>)	22-23 octobre (<i>finale</i>)	22-23 octobre (finale)
24-25 septembre (3ème tour)		
8-9 octobre (4 ^{ème} tour)		
22-23 octobre (finale)		

Autres compétitions nationales

N2H	N3H	N4H	NQH [2]
5-6 mars	5-6 mars	19-20 mars	22-23 octobre
26-27 mars	26-27 mars	2-3 avril	
2-3 avril	2-3 avril	16-17 avril	
9-10 avril	9-10 avril	7-8 mai	
16-17 avril	16-17 avril	28-29 mai	
14-15 mai	14-15 mai	11-12 juin	
11-12 juin	11-12 juin	1-2-3 juillet (finale)	
1-2-3 juillet	1-2-3 juillet		

- [1] Format U15 et U18 à définir en fonction du nombre d'équipes participantes.
- [2] Dates U15, U18 et NQH à confirmer par le Bureau Exécutif FFCK du 12 novembre 2015.



BORDEREAU D'ENGAGEMENT D'EQUIPE SENIOR HOMMES

Intitulé soc	Intitulé social (nom et numéro FFCK de l'entité responsable de l'équipe) :							
Président (Président (nom et prénom) :							
Inscription	en championnat (un seul c	hoix possible	r, avec ou sans inscription e	n coupe) :				
N1H	Championnat de France S	enior Homm	es					
N2H	Championnat national Ser	nior Homme	s 2 ^{ème} division					
N3H	Championnat national Ser	nior Homme:	s 3 ^{ème} division					
N4H	Championnat national Ser	nior Homme:	s 4 ^{ème} division					
NQH	Tournoi qualificatif nation 2017)	ıal (équipes r	égionales pour l'accession (à la N4H				
Type d'équ Equipe Nom de l'é Coordonné	Inscription en Coupe de France (possible avec ou sans inscription en championnat): CFH Coupe de France Senior Hommes Type d'équipe: Equipe de club Nom de l'équipe: Coordonnées du responsable d'équipe (tous les champs sont obligatoires):							
Nom	Prénom	N° Licence	Adresse mail	Téléphone				
Coordonnées de l'arbitre (tous les champs sont obligatoires) : Nom Prénom N° Licence Adresse mail Téléphone								
Ci-joints :	•	on en champio	os à l'ordre de la FFCK onnat à l'ordre de la FFCK l'ordre de la FFCK					
Fait à	le	•••••	Signature et cachet du res	ponsable légal				



BORDEREAU D'ENGAGEMENT D'EQUIPE SENIOR FEMMES

Intitulé social (nom et numéro FFCK de l'entité responsable de l'équipe) :									
Président (no	Président (nom et prénom) :								
Inscription en	Inscription en championnat (possible avec ou sans inscription en coupe): N1F Championnat de France Senior Femmes								
Inscription en	-		(<i>possible</i> Senior Fe		ans insc	cription	en champioi	nnat) :	
Equipe de Equipe de Equipe de	Type d'équipe (une seule case à cocher): Equipe de club Equipe de comité départemental (CD) Equipe de comité régional (CR) Equipe bi-clubs (BC) – nécessite de remplir le formulaire d'autorisation								
Nom de l'équi									F F F
Nom Nom	du respor Prénd			cous les ci Licence		ont obli se mail	gatoires) :	Télépho	ne
Coordonnées de l'arbitre (tous les champs sont obligatoires) : Nom Prénom N° Licence Adresse mail Téléphone Ci-joints : 1 chèque de caution de 1000 euros à l'ordre de la FFCK 1 chèque d'inscription en championnat à l'ordre de la FFCK					ne				
o 1 cheque d'inscription en champi o 1 chèque d'inscription en coupe à Fait à				l'ordre	de la FFC		ponsable	légal	



BORDEREAU D'ENGAGEMENT D'EQUIPE MOINS DE 18 ANS HOMMES

Intitulé social (nom et numéro FFCK de l'entité responsable de l'équipe) :					
Président (nom et prénom) :					
Inscription en championnat (possible avec ou sans inscription en coupe): U18 Championnat de France moins de 18 ans					
Inscription en Coupe de France (possible avec ou sans inscription en championnat): CFH Coupe de France Senior Hommes					
Type d'équipe (une seule case à cocher): Equipe de club Equipe de comité départemental (CD) Equipe de comité régional (CR) Equipe bi-clubs (BC) – nécessite de remplir le formulaire d'autorisation					
Nom de l'équipe (un seul choix possible, en fonction du type d'équipe choisi) : C D 1 8 C R 1 8 B C 1 8					
Coordonnées du responsable d'équipe (tous les champs sont obligatoires) :NomPrénomN° LicenceAdresse mailTéléphone					
Coordonnées de l'arbitre (tous les champs sont obligatoires) : Nom Prénom N° Licence Adresse mail Téléphone					
Ci-joints : o 1 chèque de caution de 1000 euros à l'ordre de la FFCK o 1 chèque d'inscription en championnat à l'ordre de la FFCK o 1 chèque d'inscription en coupe à l'ordre de la FFCK					
Fait à Signature et cachet du responsable légal					



BORDEREAU D'ENGAGEMENT D'EQUIPE MOINS DE 15 ANS MIXTE

Intitulé social (nom et numéro FFCK de l'entité responsable de l'équipe) :									
Président (nom	et prénom) :								
Inscription en c	: hampionnat (Championnat				•	coupe):		
Inscription en C	Coupe de Franc Coupe de Fra	.,			•	n en ch	ampion	nat) :	
Equipe de Equipe de Equipe de	Type d'équipe (une seule case à cocher): Equipe de club Equipe de comité départemental (CD) Equipe de comité régional (CR) Equipe bi-clubs (BC) – nécessite de remplir le formulaire d'autorisation								
Nom de l'équip C D C R B C							1 5 1 5 1 5		
Nom	Prénom	d'equipe (N° Licen		Adresse		res):		Téléphone
Coordonnées d Nom	rdonnées de l'arbitre (tous les champs sont obligatoires) : m Prénom N° Licence Adresse mail Téléphone						Téléphone		
Ci-joints :	 1 chèque de caution de 1000 euros à l'ordre de la FFCK 1 chèque d'inscription en championnat à l'ordre de la FFCK 1 chèque d'inscription en coupe à l'ordre de la FFCK 								
Fait à	le				Signature	et cad	chet du	respon	isable légal



DEMANDE D'AUTORISATION D'EQUIPE BI-CLUBS

La demande d'autorisation doit être soumise à la commission nationale au moment de l'inscription.

Equ	<u>u</u> ipe bi-clubs	inscrite en compétition :						
	N1F	Championnat de France Senior Femmes						
	U15	Championnat de France mixte moins de 15 ans						
	U18	Championnat de France Hommes moins de 18 ans						
	CFF	Coupe de France Senior Femmes						
	CF15	Coupe de France mixte moins de 15 ans	S					
	-							
		The state of the s						
ın	titule social di	u club pilote (nom et numero ғғск – сеіші qu	ii est inscrit sur le bordereau d'engagement) :					
Pr	ésident du clu	ub (nom et prénom) :						
_ ا			et e e e e e e e e e e e e e e e e e e					
Fa	iit a	le	Signature et cachet du responsable légal					
_	,							
In	titulé social di	u comité régional du club pilote (nom et nur	néro FFCK) :					
Pr	ésident du co	mité régional du club pilote (nom et prénom	n):					
			•					
A۱	vis du présidei	nt du comité régional :						
Fa	it à	le	Signature et cachet du responsable légal					
In	titulé social di	u deuxième club (nom et numéro FFCK) :						
Pr	résident du clu	ub (nom et prénom) :						
Fa	it à	le	Signature et cachet du responsable légal					
In	titulé social de	u comité régional du deuxième club (nom et	t numéro FFCK) :					
D.	rácidant du ca	mité régional (nom et prénom) :						
F1	esidelli da co	mite regional (nom et prenom).						
A۱	vis du préside	nt du comité régional :						
Fa	ait à	le	Signature et cachet du responsable légal					
'			Signature et cachet du responsable legal					